

Inscriptions à l'école des enfants de 3 ans **pour la rentrée de septembre 2021** **→ Inscription à la Mairie au mois d'AVRIL** **→ Admission à l'école à la suite**

Rappel :

- Tous les enfants nés en 2018 (et plus) et habitant sur la commune de Courçon seront accueillis à l'école si leurs parents en font la demande.
- Pour ceux qui habitent en dehors de la commune : merci de prendre rendez-vous avec Mme La Maire pour une demande de dérogation.
- Les enfants nés début 2019 ne seront pas accueillis POUR LE MOMENT

ADMISSION à l'école maternelle « Les Cours du Son »

Chers Futurs Parents,

Vous venez d'inscrire votre enfant à la Mairie de Courçon

Son admission à l'école Maternelle, étant donné le contexte sanitaire,
se fera ensuite numériquement et vous recevrez un mail de confirmation.

Pour cela, merci d'écrire sur la fiche de renseignements **votre adresse mail en écriture script** pour éviter les erreurs.

Pour l'inscription, vous devez fournir le carnet de santé de votre enfant.

Pour la fréquentation scolaire, **les vaccinations contre les maladies suivantes sont obligatoires** : diphtérie, tétanos, poliomyélite (vaccins souvent associés à la coqueluche).

D'autres sont vivement recommandés : rougeole, oreillons, rubéole (ROR).

Soyez vigilants sur les dates de rappel.

Pour tous renseignements, voici le mail : em-courcon@ac-poitiers.fr (Laissez vos noms et coordonnées téléphoniques, ou mail pour vous joindre)

Il n'y a pas de visite pas de l'école à ce jour.

Il est recommandé que l'enfant soit propre pour aller à l'école, et également pour la sieste s'il reste dormir.

Lors de l'admission, des informations et documents supplémentaires vous seront fournies par email.

Nous espérons pouvoir organiser une première rencontre, au moins dans la cour de l'école, au mois de juin.

Dans l'attente de vous recevoir, avec mes sincères salutations,

La directrice, Nelly PLINET

